

## SECTION SPORTIVE FOOTBALL



Le collège Jules Ferry de CONTY offre la possibilité aux élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> passionnés par le football de pouvoir s'entraîner et améliorer leurs compétences physiques, techniques et tactiques dans leur activité favorite à raison de trois heures hebdomadaires/année tout en poursuivant un cursus scolaire normal et exigeant.

Depuis la rentrée 2010/2011, elle est encadrée par Stéphane CLABAULT, professeur EPS au collège ex stagiaire professionnel de football et titulaire du BMF (Brevet Moniteur de Football).

Labellisée FFF, Olivier MEURILLON Conseiller Technique Départemental de la Somme en assure le suivi en partenariat avec le club de CONTY/LOEUILLY SC.

L'accès à la section sportive est ouvert aux **filles/garçons**, licenciés ou non dans un club, sous réserve qu'il ou elle réussisse aux tests d'admission dont l'objectif est d'évaluer leurs aptitudes footballistiques et après étude de leur dossier scolaire.

L'objectif principal étant de constituer deux groupes de 16 à 20 élèves filles/garçons (6<sup>é</sup>/5<sup>é</sup> et 4<sup>é</sup>/3<sup>é</sup>) capables de trouver un équilibre entre leur scolarité et l'activité sportive football.

Les tests d'admission en 6<sup>ème</sup> section sportive pour la rentrée 2018/2019 auront lieu

**le Mercredi 30 Mai 2018 de 14h à 16h**

sur le terrain de football à côté du gymnase Claude Jeunemaître à CONTY.

Pour vous y inscrire, je vous prie de bien vouloir nous retourner la fiche d'inscription ci-jointe dûment remplie avant le **Vendredi 25 Mai 2018 dernier délai** au secrétariat du collège Jules Ferry.

Les résultats vous seront communiqués quelques jours après les tests d'admission.

Si votre enfant satisfait aux tests, un avis médical et la signature d'une chartre section sportive lui seront demandés avant la fin de l'année scolaire en cours pour valider son admission.

Le collège met tout en œuvre pour que ce projet réussisse en aménageant l'emploi du temps des classes concernées.

En outre, pour que ce projet puisse aboutir, un certain nombre d'obligations sont à respecter avec méthode et sérieux:

- >Chaque élève devra assister de façon régulière et assidue aux séances d'entraînement
- >Chaque joueur devra réaliser un contrôle médical obligatoire pour valider son entrée dans la section
- >Chaque élève devra être licencié à l'Association Sportive du Collège et participer aux différents regroupements FFF et compétitions UNSS.

**Un Bilan pédagogique (travail, comportement) et sportif** sera fait chaque trimestre (assiduité, comportement, progrès dans l'activité) avec une note trimestrielle.

△ Plusieurs motifs pourront entraîner la suspension voire la radiation de cette option sportive:

- Raison médicale (importance de la visite médicale)
- Mauvaise attitude et comportement au collège.
- Résultats scolaires insuffisants, non adaptés au profil de l'élève.

Je reste, bien évidemment à votre disposition pour de plus amples renseignements sur ce projet.  
Bien cordialement,

Stéphane CLABAULT  
stephane.clabault@wanadoo.fr